

Rapport public Parcoursup session 2024

Apprenti + - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Apprenti + - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (40792)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Apprenti + - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (40792)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	102	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des bulletins Homogénéité des notes obtenues	Notes de première et de terminale pour les non bacheliers ou notes du baccalauréat (selon la situation du candidat)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Qualité de l'orthographe	Prise en compte des appréciations des professeurs sur le travail de l'élève sur les bulletins de notes de terminale	Très important
Savoir-être	Présentation Capacité à l'oral Implication Capacité à fournir des efforts Concentration en classe Capacité d'organisation	Appréciations des professeurs et Projet de Formation Motivé	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les métiers associés et connaissance de la formation	Projet de formation motivé dans le dossier Parcoursup	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêts	Rubriques "activités ou centres d'intérêt" du CV et de la rubrique Parcoursup	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen de vœux s'est appuyée sur la lecture des informations contenues dans les bulletins scolaires (appréciations, avis du conseil de classe), l'examen du parcours académique du candidat (Bac préparé), la lecture du CV et de la fiche de motivation pour le métier, l'alternance et la formation.

Les critères étant pondérés comme suit :

Résultats académiques – 25 % - Très important :

Notes de terminale pour les non bacheliers ou notes du baccalauréat (selon la situation du candidat)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire – 20 % - Très important :

Méthode de travail, Qualité de l'orthographe

Savoir-être – 25 % - Très important :

Présentation, capacité à l'oral, implication, capacité à fournir des efforts

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet – 25 % - Très important :

Projet de formation motivé dans le dossier Parcoursup

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires – 5 % - Complémentaire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En complément des résultats scolaires, la commission d'examen des vœux porte une attention toute particulière aux observations relatives à l'investissement de l'élève dans ses études.

Ainsi, l'assiduité et la persévérance, la régularité dans le travail, le sérieux et la participation en classe, constituent des indicateurs susceptibles de modifier le classement de l'élève dans l'accès à cette formation. Il en est de même des lettres de motivation qui restent trop rarement personnalisées.

Avec ce BTS, devenez un professionnel des métiers de la relation client, de la vente et du management de l'unité commerciale.

Signature :

Béatrice BOYADJIAN,

Chef d'établissement de l'établissement Apprenti +